

COMMUNIQUE DE PRESSE

Large succès de l'introduction en bourse d'ENTECH sur Euronext Growth à Paris

- Entech lève 25,3 M€ après exercice de la clause d'extension pour accélérer son développement commercial, consolider son avance technologique et se positionner en amont de la chaîne de valeur à travers des projets de co-développement
- Opération pouvant être portée à un montant maximum de 29,1 M€, en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation par cession d'actions existantes par les actionnaires actuels de la Société
- Offre sursouscrite 2,2 fois avec une demande de 48 M€
- Prix de l'action fixé à 6,95€, en milieu de fourchette
- Capitalisation boursière : 100,7 M€¹
- Règlement-livraison le 1^{er} octobre, début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 4 octobre 2021

Quimper, le 29 septembre 2021 – Entech (FR0014004362 – ALESE), la société de technologie spécialisée dans le stockage et le pilotage intelligent des énergies renouvelables, annonce le large succès de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris.

« Je remercie l'ensemble des investisseurs, professionnels comme particuliers, qui ont été nombreux à exprimer leur confiance dans le potentiel de notre société en souscrivant à l'introduction en bourse. Merci également aux équipes, qui nous ont permis d'atteindre en seulement 5 ans un stade de développement solide et attractif non seulement pour les investisseurs, mais aussi pour tous les professionnels des énergies renouvelables qu'ils soient clients, partenaires ou nouveaux collaborateurs. Nous allons désormais écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire pour intensifier, en France et à l'international, notre contribution à la transition énergétique. » déclare Christopher Franquet, PDG et cofondateur d'Entech.

Résultats de l'offre

Un montant total de 3 165 468 actions (hors clause d'extension et option de surallocation) était offert à la souscription.

La demande globale s'est élevée à 6 902 858 titres, soit 2,2 fois l'offre initiale, dont 5 424 890 titres pour le Placement Global et 1 477 968 titres pour l'Offre à Prix Ouvert.

Face à cette forte demande, le conseil d'administration d'Entech, réuni ce jour, a fixé le prix définitif de l'action à 6,95 €, soit le milieu de la fourchette indicative de prix, et a constaté l'exercice intégral de la Clause d'Extension pour 474 820 actions soit un nombre maximum d'actions nouvelles émises de 3.640.288.

Au prix de 6,95 € par action, la demande s'élève à 37,7 M€ pour les investisseurs institutionnels et 10,3 M€ pour les particuliers. Le conseil d'administration a décidé d'allouer 84,4% de l'Offre au placement global et 15,6% de l'Offre à l'OPO. Ainsi :

- 3 532 331 actions sont allouées dans le cadre du Placement Global ;
- 654 000 actions sont allouées à l'Offre à Prix Ouvert. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 80% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) à 0%.

¹ Après prise en compte de la conversion des OCA 1 souscrites par Unexo et Force 29 et des OCA 2021 souscrites par Epopée Gestion.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'Option de Surallocation exerçable jusqu'au 28 octobre 2021 (inclus), les actionnaires actuels de la Société ont consenti à Portzamparc Groupe BNP Paribas agissant au nom et pour le compte des chefs de file et teneurs de livre associés un engagement de prêt et un mandat de vente portant sur un nombre maximum de 546.043 actions existantes de la Société, soit un montant maximum d'environ 3,8 M€².

Le produit brut de l'émission des Actions Nouvelles s'élève à environ 25,3 millions d'euros et le produit net est estimé à environ 23,4 millions d'euros.

À l'issue de cette opération, la capitalisation boursière de la Société s'élèvera à 100,7 M€ sur la base du prix d'introduction en Bourse³. L'exercice éventuel de l'option de surallocation sera sans incidence sur la capitalisation boursière dans la mesure où elle ne porte que la cession d'actions existantes.

Le règlement-livraison des 4 186 331 actions composant l'offre (actions nouvelles et actions cédées) aura lieu le 1^{er} octobre 2021 et les actions de la société seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris® à compter du 4 octobre 2021.

Les actions ENTECH peuvent être incluses au sein d'un PEA-PME. Il est rappelé que le PEA-PME bénéficie des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique et est soumis aux mêmes règles de fonctionnement.

Il est envisagé qu'un contrat de liquidité soit mis en place à l'issue de la période de stabilisation. Sa mise en place fera l'objet d'une information du marché le moment venu, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

Utilisation des fonds levés

Le produit net de l'émission va donner de nouveaux moyens à Entech pour :

- **accélérer le déploiement commercial** et le renforcement des programmes de formation, avec notamment le recrutement de 30 commerciaux et l'ouverture de nouveaux bureaux en France et à l'international ;
- **consolider son avance technologique** à travers une politique de R&D active, portant notamment sur le développement des outils logiciels et l'industrialisation des produits, notamment liés à l'hydrogène vert et à la mobilité électrique ;
- **généraliser les projets de co-développement**, avec les acteurs institutionnels des territoires et les développeurs-opérateurs privés, afin de se positionner en amont sur les projets et accroître ainsi la récurrence des revenus ;
- **rembourser par anticipation les OCA 2** (0,5 M€, souscrites en novembre 2018 par UNEXO et FORCE 29)

² La Société ne recevra aucun produit de la cession des Actions Cédées.

³ Après prise en compte de la conversion des OCA 1 souscrites par Unexo et Force 29 et des OCA 2021 souscrites par Epopée Gestion.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evolution de la composition du capital

L'évolution du capital présentée ci-dessous intègre la création d'actions nouvelles et les actions cédées dans le cadre de l'offre, ainsi que les conversions d'obligations convertibles OCA 1 (création de 410 400 actions nouvelles) par UNEXO et FORCE 29 et OCA 2021 (création de 431 655 actions nouvelles) par Epopée Gestion.

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre			
	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et de droits de vote	Emission à 100% + Clause d'Extension + Option de Surallocation et conversion des OCA 1 et OCA 2021			
			Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
SAS ENJOY	7 056 000	70,49%	6 802 009	46,93%	13 604 019	56,42%
SAS MEFASUDE	2 544 000	25,41%	2 406 421	16,60%	4 812 842	19,96%
UNEXO	273 600	2,73%	468 199	3,23%	741 799	3,08%
FORCE 29	136 800	1,37%	198 128	1,37%	334 928	1,39%
EPOPEE GESTION	0	0,00%	431 655	2,98%	431 655	1,79%
PUBLIC	0	0,00%	4 186 331	28,89%	4 186 331	17,36%
TOTAL	10 010 400	100%	14 492 743	100%	24 111 573	100%

Les investisseurs suivants, à savoir Mirova, Eiffel Investment Group, Vatel Capital, IMHOTEL et INOCAP Gestion ont souscrit à l'Offre à hauteur de leur engagement de souscription.

Engagements d'abstention et de conservation

Engagement d'abstention de la société : 180 jours suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles.

Engagement de conservation des dirigeants fondateurs (i.e. SAS ENJOY et SAS MEFASUDE) et des actionnaires financiers (i.e. FORCE 29 et UNEXO) sous réserve de certaines exceptions habituelles et des Actions Cédées en cas d'exercice de l'Option de Surallocation : 365 jours suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles.

Caractéristiques des actions

Libellé: ENTECH

Code ISIN : FR0014004362

Code Mnémonique : ALESE

Marché de cotation : Euronext Growth Paris

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus d'ENTECH approuvé par l'AMF le 13 septembre 2021 sous le numéro 21-395 est disponible sans frais auprès de la société ENTECH - ZA Menez Prat 11 allée Jean-François de la Pérouse 29000 Quimper, ainsi que sur le site Internet d'ENTECH (www.entech-se.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). ENTECH attire l'attention du public sur le Chapitre 4 Partie 1 "Facteurs de risques" du Prospectus approuvé par l'AMF le 13 septembre 2021 sous le numéro I. 21-395 et sur le Chapitre 3 Partie 2 "Facteurs de risques" du Prospectus. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en bourse d'ENTECH sur <https://www.ipo.entech-se.com/>

Partenaires de l'opération



Listing sponsor



Chefs de file et Teneurs de Livre
Associés



Conseil juridique



Communication
financière

A propos d'Entech

Face aux défis technologiques posés par la forte croissance des énergies nouvelles dans le mix énergétique, Entech rend possible l'intégration massive des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie grâce à des solutions de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents.

Bâtisseur des énergies nouvelles, Entech développe, construit et opère des centrales de production et des systèmes de stockage - batteries ou hydrogène - connectés aux réseaux ou « off-grid ». Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 230 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 68 salariés.

Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20 et reconnue par de nombreux prix pour sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique, Entech s'engage à agir au quotidien en tant qu'entreprise responsable, d'un point de vue non seulement environnemental mais aussi social et sociétal.

Plus d'information : <https://entech-se.com/>

Contact presse : Calyptus

Gregory Bosson / Mathieu Calleux

entech@calyptus.net

01 53 65 37 90 / 37 91

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.

Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant la Société ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou tout autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen appliquant le Règlement Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué

COMMUNIQUE DE PRESSE

nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par le Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Promotion Order) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.